



Questions et réponses

Demande de renseignements n° HC 1000202407

Système de gestion du flux des travaux et des données pour les inspections liées à la lutte antitabac et les rapports

1. Combien de régions sont définies pour les activités d'inspection?

Le Canada est divisé en trois (3) régions principales (Est, Ouest et Ontario) quant aux activités d'inspection liées à la lutte antitabac et il y a plusieurs sous-régions (p. ex. Atlantique). L'orientation et la coordination des politiques nationales sont assurées par une quatrième région située dans la région de la capitale nationale du Canada.

- a. Ces régions sont-elles dotées d'un seul organisme ou y a-t-il des organismes tiers concernés?

Tous les bureaux régionaux sont dotés par Santé Canada.

- b. Le personnel peut-il être responsable des activités de conformité et d'application de la loi dans les régions?

Les activités de conformité et d'application de la loi sont, en majorité, gérées par le personnel au sein d'une seule région. Cependant, dans certains cas, certaines activités d'inspection de détaillants et de fabricants, comme la capacité de pointe, les vérifications et les inspections sur Internet, peuvent se dérouler dans plusieurs régions.

2. À quelle fréquence les rapports de l'industrie sont-ils présentés?

La fréquence de présentation des rapports est liée au type de rapport de l'industrie, conformément à ce qui est défini dans le *Règlement sur les rapports relatifs au tabac* (RRT). Certains rapports de l'industrie sont présentés tous les mois, tous les trimestres, tous les semestres, annuellement, tous les deux ans et de façon ponctuelle.

- a. Quel est le format actuel des rapports de l'industrie?

Les rapports de l'industrie sont présentés en format papier et dans divers formats électroniques, notamment en formats PDF, Excel et Word. Les rapports de l'industrie présentés en format papier sont habituellement numérisés au format PDF dès leur réception.

- b. Quels volumes de données, en moyenne, un rapport de l'industrie contient-il?



Un rapport de l'industrie contient, en moyenne, entre 1 et 10 mégaoctets de données. Cependant, certains rapports de l'industrie contiennent des images, qui peuvent accroître la taille de plusieurs giga-octets.

3. L'exigence relative au bilinguisme (français et anglais) s'applique-t-elle à toutes les parties de la solution (p. ex. portail public, bureau [ou personnel] de soutien) ou Santé Canada envisagerait-il une solution bilingue dans le portail client seulement?

Au moment de la mise en œuvre, toutes les parties de la solution doivent être bilingues.

4. Quel est le nombre anticipé d'utilisateurs de la nouvelle solution? Par région?

Il y a deux types différents d'utilisateurs : les employés de Santé Canada et des représentants d'établissements.

Nous prévoyons de 100 à 200 utilisateurs de Santé Canada à l'échelle des régions. Nous prévoyons au moins 400 utilisateurs de l'extérieur de Santé Canada (c.-à-d. des représentants d'établissements présentant des rapports de l'industrie).